

Postes de bénévoles pour la Ligue des nations de volleyball



Aire de jeu

- Les bénévoles affectés à cette tâche seront placés sur l'aire de jeu générale.
- Ils auront la responsabilité de s'assurer que les parties se déroulent dans de bonnes conditions : garder la trace des ballons de jeu, nettoyer le terrain de volley, récupérer les ballons pendant l'échauffement et les arrêts de jeu.
- Les bénévoles doivent être présents sur le terrain 30 minutes avant le début du match.

Soutien côté terrain

- Les bénévoles seront responsables de répondre aux besoins des équipes avant, pendant et immédiatement après la fin des matchs.
- Il s'agira notamment de garder les postes d'eau remplis, ramasser les ballons pour l'équipe, garder les enseignes visibles, aider les organisateurs, veiller à ce qu'il y ait des chaises pour l'organisateur, le juge de ligne et les journalistes.
- Les bénévoles doivent être présents sur terrain 30 minutes avant le début du match.

Activités promotionnelles

- Les bénévoles doivent contribuer à la réussite des campagnes promotionnelles menées lors du tournoi en distribuant du matériel de promotion aux portes d'entrée et pendant les matchs, et possiblement en portant appui au personnel du site pendant les arrêts de jeu.
- Les bénévoles doivent être disponibles 90 minutes avant le début du match.

Servir les dignitaires

- Les bénévoles seront chargés d'accueillir les dignitaires et de les accompagner aux salons qui leur sont réservés.

Accueil des journalistes

- Les bénévoles apporteront leur concours pendant la phase d'enregistrement, l'attribution des sièges et en fournissant des renseignements au besoin.
- Les bénévoles devront être disponibles une heure avant le début de chaque match.

Contribution des bénévoles pendant la phase d'enregistrement / de soutien

- Des bénévoles assureront la permanence dans le bureau d'enregistrement des bénévoles et en superviseront le salon.
- Les bénévoles doivent se présenter 90 minutes avant le début du match.

Transport

- Les bénévoles seront également chargés de conduire les minifourgonnettes des délégués et des arbitres de la FIVB entre l'hôtel du tournoi et le site.
- Les bénévoles doivent être titulaire d'un permis de conduire valide.
- Les services des bénévoles seront requis du lundi 6 juin au dimanche 12 juin.